

Edité le 30/09/2025

**RAPPORT D'ANALYSE** N° HY25090076- version 1

Destinataire

COMMUNAUTE DE COMMUNES SUD TERRITOIRE  
(Service des eaux)  
6 rue Juvénal Viellard  
Site des Forges  
90600 GRANDVILLARS  
FRANCE

Copie : AGENCE REGIONALE DE SANTE BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTE – CS 90, COMMUNE DE BEAUCOURT

Demandé par : ARS NFC - C90  
Exploitant : COMMUNAUTE DE COMMUNES SUD TERRITOIRE (Service des eaux) - 6 rue Juvénal Viellard - GRANDVILLARS  
Motif : CS - CONTROLE SANITAIRE PLANIFIE

**Identification Echantillon n°HY25090076-1**

|                                                    |                                                    |
|----------------------------------------------------|----------------------------------------------------|
| PSV : 0000000739                                   | Commune : 090 / BEAUCOURT                          |
| Nom du PSV : BEAUCOURT                             | Localisation exacte : Mairie, lavabo des toilettes |
| Type d'eau : T - Eau distribuée après désinfection | Traitement : chlore                                |
| Type analyse : D2CL                                | Type de visite : D2                                |
| UGE : 0059 - COMMUNAUTE COMMUNES SUD TERRITOIRE    | Date et Heure de Prélèvement : 08/09/2025 10:50    |
| Installation : UDI - 000100 - FAVEROIS DELLE       |                                                    |

|                                    |              |                                 |                  |                |
|------------------------------------|--------------|---------------------------------|------------------|----------------|
| Date de réception :                | 08/09/2025   | Point de prélèvement :          | Robinet mitigeur | Observations : |
| Heure de réception :               | 11:30        | Démontage :                     | Oui              |                |
| Prélevé par :                      | E.BOY (PMA)  | Modalité de prélèvement :       | Premier jet      |                |
| Référence méthode de prélèvement : | FD T90 520 @ | Moyen de désinfection utilisé : | Aucune           |                |

Date début analyse : 08/09/2025 13:51

| Echantillon n°HY25090076-1        | Résultats (1) | Unité    | Limite de qualité | Référence de qualité | Méthodes                                                           |
|-----------------------------------|---------------|----------|-------------------|----------------------|--------------------------------------------------------------------|
| METAUX ET MICROPOLLUANTS MINERAUX |               |          |                   |                      |                                                                    |
| Antimoine                         | < 0,5         | µg/l     | 10                |                      | NF EN ISO 17294-2 (digestion le cas échéant méth. int O745LAB_N) @ |
| Cadmium                           | < 0,025       | µg/l     | 5                 |                      | NF EN ISO 17294-2 (digestion le cas échéant méth. int O745LAB_N) @ |
| Chrome                            | < 1,0         | µg/l     | 50                |                      | NF EN ISO 17294-2 (digestion le cas échéant méth. int O745LAB_N) @ |
| Cuivre                            | 0,043         | mg/l     | 2                 | 1                    | NF EN ISO 17294-2 (digestion le cas échéant méth. int O745LAB_N) @ |
| Fer                               | < 20          | µg/l     |                   | 200                  | NF EN ISO 17294-2 (digestion le cas échéant méth. int O745LAB_N) @ |
| Nickel                            | < 1,0         | µg/l     | 20                |                      | NF EN ISO 17294-2 (digestion le cas échéant méth. int O745LAB_N) @ |
| Plomb                             | < 1,0         | µg/l     | 10                |                      | NF EN ISO 17294-2 (digestion le cas échéant méth. int O745LAB_N) @ |
| PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES   |               |          |                   |                      |                                                                    |
| Nitrites                          | < 0,01        | mg/l NO2 | 0.5               |                      | NF EN 26777 @                                                      |

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation. Les prestations couvertes par l'accréditation sont identifiées par le symbole @  
(1) Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification (LQ)  
NC : somme non cumulable (tous les éléments de la somme sont inférieurs aux limites de quantification). NR : non renseigné. NM : non mesuré Pour les résultats des paramètres calculés : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Les conclusions émises s'appuient sur les valeurs seuils du Code de la santé public. Les résultats sont rendus en prenant en compte les matières en suspension (MES) sauf quand la filtration est indiquée. Les déclarations de conformité sont couvertes par l'accréditation uniquement si tous les résultats pris en considération pour conclure sont accrédités. La température n'est pas couverte par l'accréditation. Pour déclarer ou non la conformité aux spécifications, les incertitudes n'ont pas été explicitement prises en compte. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande. Le rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse. Si le client a assuré le prélèvement, ce rapport concerne les échantillons tels qu'ils ont été reçus. Les données fournies par le client sont identifiées en caractère italique, elles ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire. Il est rappelé aux clients que pour faire référence à notre accréditation COFRAC, seule la reproduction intégrale du rapport d'essai est autorisée.

Le laboratoire vous informe que la gestion des réclamations est décrite dans un processus disponible sur simple demande et que les rapports sont susceptibles d'être examinés en particulier lors d'audits ou des évaluations du COFRAC.

Les réclamations peuvent être transmises par courriel à l'adresse « [labo.capm@agglo-montbeliard.fr](mailto:labo.capm@agglo-montbeliard.fr) ».

Analyses microbiologiques des eaux – méthodes énumératives (en application de la norme NF EN ISO 8199), il convient d'interpréter les résultats faibles comme suit

- 0 ou <1 /prise d'essai ; signifie " non détecté dans la prise d'essai analytique"

- si 1 ou 2 /prise d'essai ; signifie "présence" (non fiable statistiquement)

- si 3 à 9 : n/prise d'essai ; signifie "résultat issu d'une estimation"



Isabelle PLAISANCE  
Technicienne